



COLLÈGE DE TECHNOLOGIE  
FORESTIÈRE  
DES MARITIMES

UN CHEF DE FILE DANS L'ÉDUCATION FORESTIÈRE DEPUIS 1946

2016-2017

# A PROPOS DE NOTRE COLLÈGE

Le programme d'enseignement à l'École des gardes forestiers des Maritimes au campus de Bathurst a débuté le 9 janvier 1980. L'école est maintenant connue sous le nom de Collège de Technologie Forestière des Maritimes depuis avril 2003, et le programme est de deux ans. Nous sommes situés au 725 rue du Collège, à Bathurst, au campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Le Collège est administré en association avec le Maritime College of Forest Technology de Fredericton.

Le Maritime Forest Ranger School a été fondé à Fredericton au Nouveau-Brunswick en avril 1946 à la suite d'un effort de coopération entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ainsi que de l'industrie forestière des deux provinces.

## PETITES CLASSES

Avec un nombre maximum de 20 étudiants par classe, le rapport professeur/étudiants est de 1 : 4. Ceci permet une interaction privilégiée entre le personnel et les étudiants.

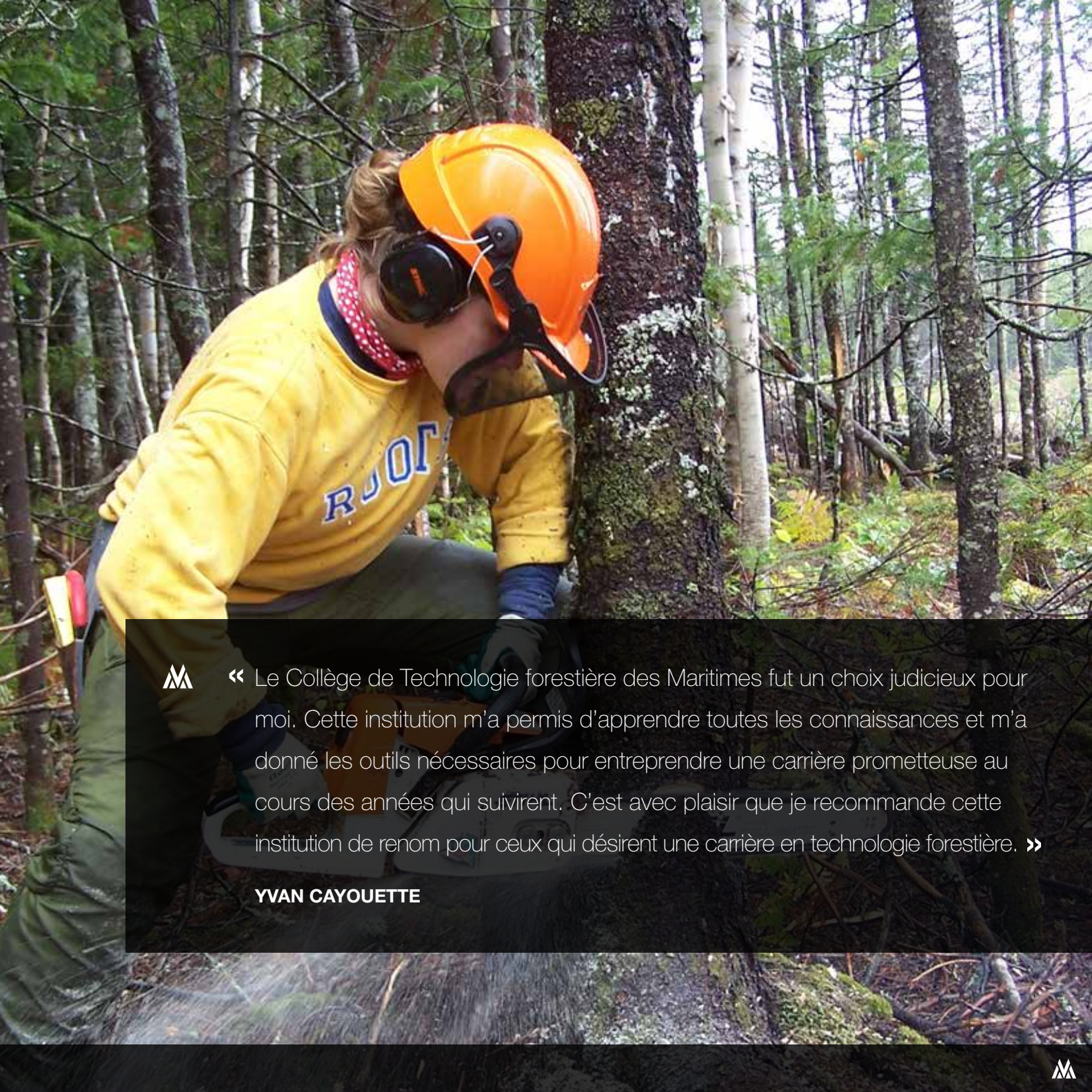
## FACILITÉS

Le Collège de technologie forestière des Maritimes possède l'équipement et les installations nécessaires pour les cours de sylviculture, de l'application du système de positionnement global (GPS), du système d'information géographique (SIG), de la photogrammétrie, de l'inventaire forestier, du mesurage, de l'aménagement des incendies de forêt, de l'aménagement forestier, de l'aménagement de la faune, de l'informatique et les autres cours théoriques et pratiques. Les terres de la couronne et certains lots boisés privés sont utilisés pour faire le travail pratique. De temps à autre, des spécialistes de l'industrie forestière ou des ministères des Ressources naturelles fédéral ou provincial viennent animer des présentations sur des thèmes concernant la foresterie.

Une bibliothèque pourvue de publications courantes et de textes spécialisés en foresterie est à la disposition des étudiants.







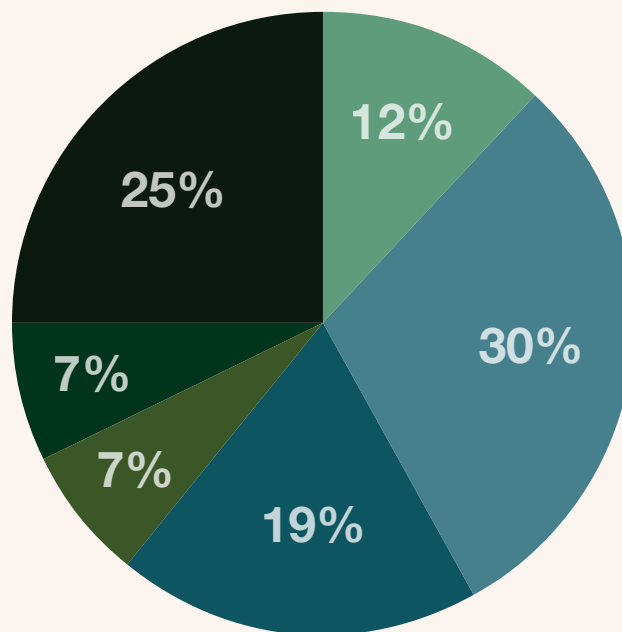
« Le Collège de Technologie forestière des Maritimes fut un choix judicieux pour moi. Cette institution m'a permis d'apprendre toutes les connaissances et m'a donné les outils nécessaires pour entreprendre une carrière prometteuse au cours des années qui suivirent. C'est avec plaisir que je recommande cette institution de renom pour ceux qui désirent une carrière en technologie forestière. »

**YVAN CAYOUCETTE**



# PERSPECTIVES D'EMPLOIS

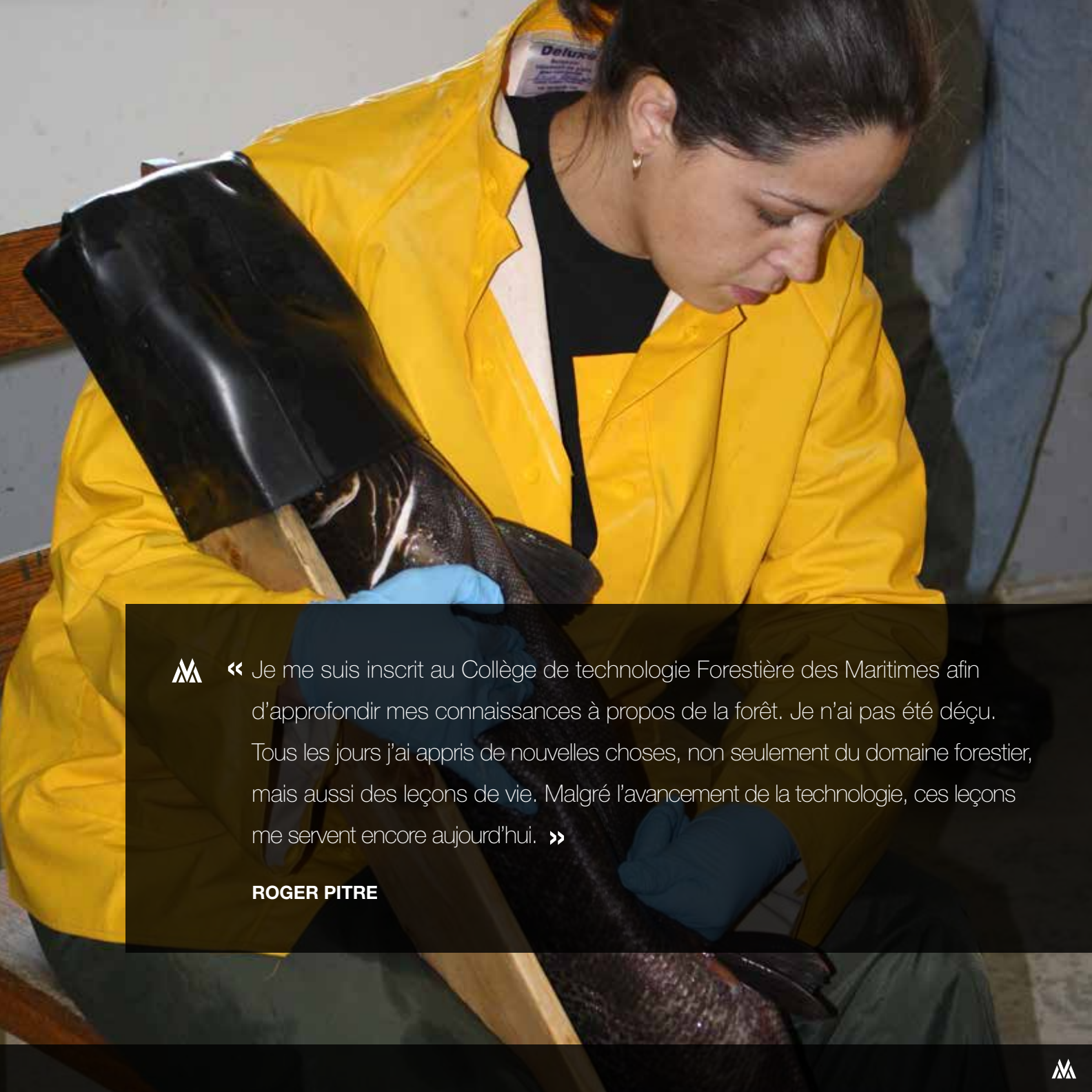
## QUI EMBAUCHE NOS DIPLÔMÉS :



« Mon but dans la vie était de faire carrière en foresterie. Le Collège de technologie Forestière des Maritimes m'a fourni les connaissances et les habiletés essentielles pour réaliser mon rêve. Je n'hésiterais pas à recommander ce collège pour votre formation en foresterie. »

**CLAUDE OUELLET**





« Je me suis inscrit au Collège de technologie Forestière des Maritimes afin d'approfondir mes connaissances à propos de la forêt. Je n'ai pas été déçu. Tous les jours j'ai appris de nouvelles choses, non seulement du domaine forestier, mais aussi des leçons de vie. Malgré l'avancement de la technologie, ces leçons me servent encore aujourd'hui. »

**ROGER PITRE**



# PROGRAMMES

## PREMIÈRE ANNÉE – PREMIER SEMESTRE

Septembre à Décembre

- Botanique forestière
- Informatique appliquée
- Dendrologie
- Écologie forestière
- Dendrométrie
- Navigation en forêt
- Mathématiques
- Produits forestiers non-ligneux
- Suppression des incendies de forêt
- Gestion des pêches en eau douce
- Techniques de sécurité de la débroussailleuse

## PREMIÈRE ANNÉE – DEUXIÈME SEMESTRE

Janvier à Avril

- Communications des affaires
- Statistiques
- Dendrométrie (suite)
- Géomatique I
- Identification de la flore forestière
- Relations humaines
- Gestion des incendies de forêt
- Télédétection forestière
- Taxonomie de la faune

## Stage pratique

Avril à Septembre

## DEUXIÈME ANNÉE – TROISIÈME SEMESTRE

Septembre à Décembre

- Aménagement forestier
- Chemins forestiers
- Exploitation forestière
- Aménagement de la faune
- Survie en forêt
- Sylviculture
- Techniques de sécurité des scies à chaîne
- Mesurage des produits forestiers
- Géomatique II

## DEUXIÈME ANNÉE – QUATRIÈME SEMESTRE

Janvier à Avril

- Contrôle de la végétation forestière
- Sylviculture avancée
- Éthique et sujets environnementaux
- Entrepreneurship
- Aménagement forestier (suite)
- Art oratoire
- Foresterie urbaine
- Technologie du bois
- Aménagement de la faune II
- Entomologie et pathologie







« Ma formation au Collège de technologie Forestière des Maritimes m'a préparé à affronter tous les défis qui peuvent se présenter. La qualité d'enseignement était excellente et la quantité de temps en forêt était idéale pour mettre en application les concepts enseignés. »

**RENO SONIER**

### **L'importance de choisir le bon collège**

Une fois votre choix de carrière décidé, l'importance de choisir le bon collège pour votre éducation post-secondaire est une décision très importante. Il est important de faire ce choix afin de vous procurer le meilleur choix d'éducation pour votre domaine d'étude.

Notre collège est à l'avant-garde de la technologie forestière. Existant depuis 1946, nous offrons une formation unique en foresterie. Ceci assure à nos étudiants que leur formation provient d'un collège, qui depuis 1946, a formé des techniciens/technologue forestiers.

Le collège fonctionne comme un milieu de travail avec plus de 50 % des cours dans un contexte de travail pratique. L'emphase sur la pratique fait en sorte que nos diplômés sont prêts à quitter notre institution et faire la transition dans l'industrie comme si de rien n'était. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web [www.mcft.ca](http://www.mcft.ca)



# CONDITIONS D'ADMISSION

1. \*Tous les candidats doivent posséder un diplôme d'études secondaires.
2. Priorités académique

## NOUVEAU-BRUNSWICK

Français 10411 ou 10421  
Math 30311B ou 30321A  
Biologie 53411 (recommandée)  
Introduction à l'informatique (recommandée)

## NOUVELLE ÉCOSSE

Français 12 régulier  
Math 11 & 12 régulier  
Math avancée (recommandée)  
Biologie 11  
Introduction à l'informatique

## L'ILE DU PRINCE ÉDOUARD

Français 12<sup>ième</sup> 621  
Math 11<sup>ième</sup> 521  
Math 621 (recommandée)  
Biologie 521  
Introduction à l'informatique

## TERRE NEUVE

Français 2201 ou 3201  
Math 2204/2205  
Math 3204/3205 (recommandée)  
Biologie 2201 ou 3201

\* Les diplômés en éducation générale ou d'études secondaires pour adultes sont également admissibles. Dans ce cas, une attestation de la réussite des programmes en mathématiques, en sciences (biologie) et en français de niveau douzième sera exigée.





# COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION?

1. Les candidats désirant déposer une demande d'admission au Collège de Technologie Forestière des Maritimes, peuvent le faire en ligne à [www.mcft.ca](http://www.mcft.ca), ou en téléphonant au collège pour obtenir un formulaire. De plus, il est possible de se procurer un formulaire par l'entremise des conseillers en orientation dans les écoles. Un frais de 50\$ doit accompagner la demande d'admission.
2. Un relevé de notes officiel de l'école secondaire doit accompagner la demande d'admission.
3. Tout autre relevé de notes provenant d'une institution post-secondaire.

**NOTER :** Dû au fait que seulement 20 places sont disponibles par classe, il est important de compléter sa demande d'admission sans délai.

## ENVOYEZ-LE TOUT À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSOUS AU :

Directeur adjoint  
Collège de Technologie forestière des Maritimes  
Campus de Bathurst  
725, rue du Collège, C.P. 266  
Bathurst, N.-B.  
E2A 3Z2

Tél. : (506) 546-4176  
Fax : (506) 546-2829  
Courriel : [inform@mcft.ca](mailto:inform@mcft.ca)  
Courriel : [inform@mcft.ca](mailto:inform@mcft.ca)

## Autres frais

- Manuels : \$408 par semestre incluant les frais d'indemnisation des accidents de Travail sécuritaire du N.-B.
- Frais d'étudiants : \$225 par semestre.
- Certifications obligatoire: \$385 pendant 2<sup>ème</sup> année

*Ces frais sont révisés annuellement et sont sujets à changement sans avis.*

## FRAIS DE SCOLARITÉ

### 1<sup>ère</sup> année (4570 \$)

1 <sup>er</sup> semestre Septembre-Décembre 2285 \$	2 <sup>ème</sup> semestre Janvier-Avril 2285 \$
---	---

### 2<sup>ème</sup> année (4570\$)

1 <sup>er</sup> semestre Septembre-Décembre 2285 \$	2 <sup>ème</sup> semestre Janvier-Avril 2285 \$
---	---

## Équipement personnel

L'étudiant doit se procurer des vêtements pour le travail en forêt : des raquettes en bonne condition munis d'un harnais de bonne qualité, des bottes de travail, un chapeau et des lunettes de sécurité, des protecteurs pour les oreilles, des pantalons et bottes de sécurité certifiée pour le travail avec la scie à chaîne, un habit de pluie et tout autre vêtement adéquat pour le travail en forêt. Les étudiants qui possèdent des livres, des dictionnaires, des instruments pour le dessin ou tout autre article pertinent aux cours sont invités à les apporter.

# AIDE FINANCIÈRE

L'information concernant le Régime canadien de prêts aux étudiants se trouve dans les institutions financières.

Si vous êtes intéressés par le programme de foresterie, nous vous suggérons de visiter votre Centre de ressources humaines du Canada afin de vous procurer de l'information sur une carrière dans le domaine.

Une loi fédérale adoptée en 1967 a établi un programme de formation technique pour adultes. Ce programme fournit une assistance considérable à ceux qui y sont admissibles, selon la législation et ses règlements.

De l'aide financière sous forme de bourses et prêts sont aussi disponibles.



## NOUVEAU-BRUNSWICK

Pour les étudiants du Nouveau-Brunswick, communiquez avec le Ministère de Formations et Développement de l'emploi du Nouveau Brunswick au 1-800-667-5626 ou [www.aideauxétudiants.gnb.ca](http://www.aideauxétudiants.gnb.ca)

## NOUVELLE-ÉCOSSE

Pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse, composez 1-902-424-8420 ou [www.studentloans.edned.ns.ca](http://www.studentloans.edned.ns.ca)

## L'ILE DU PRINCE ÉDOUARD

Pour les étudiants de l'île du Prince Édouard, composez 1-902-368-4640 ou [www.studentloans.pe.ca](http://www.studentloans.pe.ca)



# DÉFINITION ET RÔLE DU TECHNOLOGUE FORESTIER

Le technologue forestier possède les compétences pour occuper une fonction d'autorité entre le travailleur forestier qualifié et le forestier professionnel. Il dirige les activités du travailleur forestier sous la supervision du forestier professionnel et doit mettre en pratique, d'une manière responsable, les techniques professionnellement reconnues. Ces techniques requièrent une connaissance adéquate de la science de la foresterie, et une capacité de mener à son terme la planification d'une tâche.

Le technologue forestier diffère du travailleur qualifié ou semi-qualifié au niveau des connaissances théoriques et des méthodes de foresterie. Il se distingue aussi du forestier professionnel dû au fait qu'il est moins spécialisé et moins qualifié dans la mise en marche des activités forestières.

La formation de base du technologue forestier s'avère rigoureuse. Celui-ci devra démontrer ses capacités à réussir des études avancées qui l'amèneront à comprendre les tâches pour lesquelles il est responsable et les conséquences reliées à l'exécution de ces tâches.

Le technologue doit connaître les termes techniques et être en mesure de comprendre et d'analyser les situations d'un point de vue professionnel. Sans posséder une compréhension scientifique aussi profonde ou aussi étendue que le forestier professionnel, le technologue doit maîtriser les éléments de base du sujet traité.







UN CHEF DE FILE DANS L'ÉDUCATION FORESTIÈRE DEPUIS 1946

Collège de Technologie forestière des Maritimes  
Campus de Bathurst  
725, rue du Collège, C.P. 266  
Bathurst, N.-B. E2A 3Z2

[inform@mcft.ca](mailto:inform@mcft.ca) | [www.mcft.ca](http://www.mcft.ca)